

Les bases de la reproduction

La reproduction équine est une activité encadrée qui nécessite des connaissances réglementaires et des compétences techniques pour être réalisée correctement. Voici quelques principes incontournables.



© M. Caillaud, Ifce

> Pour pouvoir **produire dans une race donnée**, tout mâle doit être « **approuvé** » selon le règlement du stud-book de la race concernée. **Selon le stud-book**, cette approbation peut être **définitive ou provisoire**. Depuis 2008, l'agrément annuel des étalons pour la monte publique a été supprimé.

Pour la monte naturelle, les éventuelles exigences sanitaires auxquelles doivent satisfaire les reproducteurs pour pouvoir être approuvés sont définies, pour chaque race, par le règlement de stud book.

Pour la monte artificielle, l'Etat a maintenu des conditions sanitaires obligatoires d'admission des étalons dans les centres de collectes agréés (voir note de service : DGAL/SDSPA/N2008-8038).

> Toute **jument immatriculée** (sauf les juments Trotteur Français « interdites de reproduction ») peut être saillie mais l'appellation de son produit est fonction des règlements de stud-book en vigueur.

> Tous les équidés prennent **1 an de plus au 1er janvier de chaque année** quelle que soit leur date réelle de naissance.

> Dans les haras, la saison de monte peut débuter tôt dans l'année (février) (races de chevaux de courses) et se prolonger au delà de la mi-septembre (juments de sport).

> La **puberté** a lieu vers **15 à 18 mois** chez les **mâles** comme chez les **femelles**. Il faut donc **séparer les deux sexes dès le premier hiver**.

> Si vous décidez de faire **castrer** vos entiers, il faudra éviter de le faire **avant** la descente totale des testicules qui a lieu vers l'âge de **18 mois**.

> La **femelle** a une **activité cyclique saisonnière** . La durée du **cycle** est **d'environ 21 jours** (très variable en fonction de l'individu et de la saison), avec **alternance de périodes de chaleurs** (acceptation de l'accouplement) **et de refus** (refus de l'accouplement).

Pour détecter et suivre ces périodes, il faut **passer les juments à la barre tous les 2 jours** . Ce test consiste à placer la jument derrière un bat-flanc et à amener un mâle. A son contact la jument présentera des signes de chaleur ou des signes de refus.

Signes de chaleurs	Signes de refus
Lever de queue	Jument qui couine
Clignements de la vulve	Fouaillements de queue
Position campée	Oreilles en arrière
Jets d'urine	Ruades



© A. Gillot, Ifce

> En période de **jours courts** (de la mi-automne au début du printemps), **la majorité des juments est en inactivité ovarienne** (ovaires au repos). Elles ne peuvent être fécondées.

> Les **juments** sont **saillies ou inséminées pendant les chaleurs** , tous les jours ou tous les **deux jours** selon la technique utilisée et jusqu'à la fin des chaleurs.

La **gestation** débute lors de la fécondation et s'achève au poulinage. Cette période dure environ **11 mois chez la jument et 12 mois chez l'ânesse** , mais est variable selon la saison : les gestations débutées en hiver sont plus longues que celles débutées au printemps, elles-même plus longues que celles débutées en été.



© A. Garot, Ifce

> Pour savoir si une jument est gestante, la technique la plus utilisée est **l'échographie** par voie rectale, réalisée par un vétérinaire dès le **15ème jour après le premier refus** à l'étalon constaté.

Cette technique est la seule qui permet de mettre en évidence la **présence** éventuelle de **jumeaux** .

En effet, la **gestation gémellaire** n'est pas souhaitable chez la jument car bien **souvent** , elle **avortera vers le 7 ou 8ème mois** . Lorsque la gestation va jusqu'au terme, la jument donne

très rarement naissance à deux poulains viables. Voir aussi "[Principales causes d'avortement chez la jument](#)"

> **C'est dans les trois derniers mois de gestation que le fœtus prend la majorité de son poids de naissance**, et par conséquent, c'est à cette période que les [besoins alimentaires de la jument](#) augmentent. Sa ration alimentaire journalière doit être adaptée à ses besoins tout au long de la gestation et jusqu'au sevrage du poulain.

> **La majorité des poulinages a lieu la nuit.**

La date de terme comme l'état de la mamelle et la modification morphologique de la jument ne sont pas des critères fiables pour [prédire le poulinage](#).

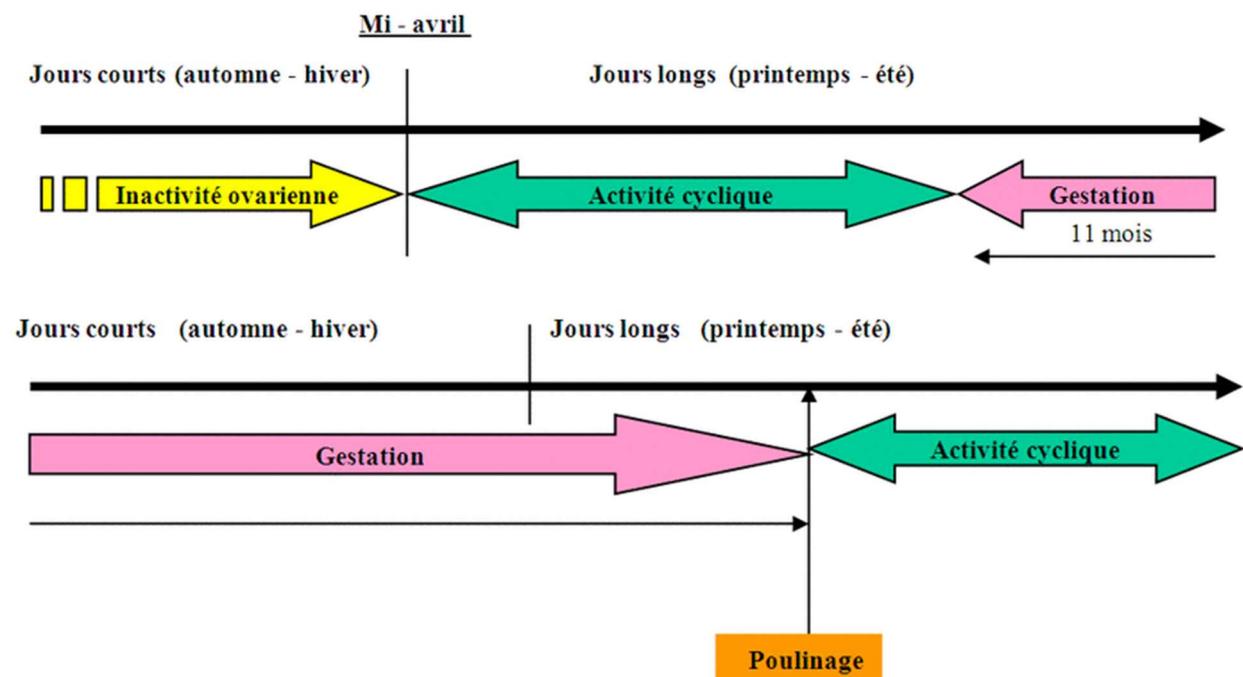
Le poulinage est imminent quand la jument présente de **légères coliques** (tourne en rond, transpire, se couche et se relève, gratte d'un antérieur, se regarde le ventre, ...).

Un [poulinage normal](#) doit être **rapide**, c'est-à-dire **moins d'une demi heure de la perte des eaux jusqu'à l'expulsion du poulain**. En cas de doute sur le bon déroulement de celui-ci, il ne faut pas hésiter à appeler le vétérinaire.

> La **jument revient en chaleurs** entre **5 et 12 jours après le poulinage** et peut donc être remise à la saillie. Ces premières chaleurs qui suivent la naissance du poulain sont appelées [chaleurs de poulinage](#) ou chaleurs de lait, mais peuvent être moins fertiles que les autres.

> Le [sevrage du poulain](#) s'effectue entre le **4^{ème} et le 6^{ème} mois** afin de permettre à la mère de mener à bien sa nouvelle gestation. Le but de tout éleveur est d'obtenir un poulain par jument et par an.

> **Activité cyclique de la jument** vide (première ligne) ou pleine (deuxième ligne)



De la naissance au sevrage

L'éducation du poulain peut se définir comme une mise en condition progressive basée sur la confiance et établie de manière équilibrée tant sur le plan physique que moral. Elle a pour objectifs de le familiariser avec son environnement et d'établir des codes conventionnels entre l'homme et l'animal pour fixer quelques bases de son apprentissage.



De la naissance au sevrage, la tétée est tout d'abord primordiale à la croissance et au développement du poulain mais c'est aussi un « refuge », sécurisant. (© FG/Ifce)

A l'état naturel, **le cheval est un animal grégaire ayant un statut de proie** dont il conserve l'instinct de fuite même en captivité.

Dès sa naissance, la vie du poulain est régie par ses relations avec sa mère, les autres individus du troupeau, et avec l'homme dont le savoir-faire, la connaissance du cheval et l'aisance influenceront son comportement de cheval adulte.

La mémoire est à la base de tout dressage pour le cheval. Il faut réguler ses peurs, qui sont plus ou moins importantes selon son environnement, son vécu, son hérédité.



(©ACG/Ifce)

Éduquer un poulain nécessite une bonne connaissance de sa psychologie et un certain savoir-faire : demandes claires et sans ambiguïté, douceur et fermeté.

Il ne faut jamais perdre de vue qu'un poulain a besoin d'exercice, de compagnie, de repères, de contacts ...

Les périodes	Les étapes jusqu'au sevrage
L'acclimatement (environnement)	Apprendre à vivre avec ses congénères (autres juments suitées).
La domestication (relations avec l'homme)	Approche, mise en place du licol, marcher en main, donner les pieds, monter dans un camion ou un van avec sa mère, accepter un début de contention.



Près de sa mère, le poulain est rassuré. A l'homme de rendre l'étape du sevrage la moins stressante possible. (©Ifce)

Les manipulations réalisées sur le poulain peu après sa naissance peuvent être bénéfiques dans la mesure où le rapport de force est limité et en faveur de l'homme.

Néanmoins, et contrairement à ce que l'on en pensait encore récemment, le poulain en garde une mémoire assez courte dans le temps. Il faut faire des « rappels » à brèves échéances. **Ces manipulations n'ont pas besoin d'être de longue durée.**

En outre, au cours de cette période, il y a de nombreuses occasions d'être amené à manipuler chaque poulain :

- . Allers retours du box au paddock en début de saison
- . Saillies de la jument
- . Passages des maréchaux-ferrants
- . Prophylaxie (vermifuge, vaccin...)
- . Changements de pâtures
- . Préparation de concours de modèles et allures

La mère peut également être utile comme médiateur de la relation à l'homme. Le poulain, alors observateur des manipulations réalisées, se familiarise sans stress à la présence de l'homme.

Au cours de toutes ces manipulations, et en fonction de leur caractère, certains poulains semblent adhérer assez rapidement aux demandes et s'en « souvenir » d'une fois sur l'autre, d'autres remettront systématiquement tout en cause à chaque fois.

C'est le moment où l'on sépare le poulain de sa mère, dès l'instant où il n'a plus besoin d'être allaité pour se nourrir. Le poulain est généralement sevré vers l'âge de 6 mois. Il y a plusieurs façons de procéder : (voir aussi la fiche "[Le sevrage du poulain, comment faire ?](#)")

Le sevrage peut être réalisé de façon progressive en séparant la mère du poulain uniquement la nuit durant les premiers jours ou plus nettement en les séparant définitivement dès la première fois.

Si l'élevage le permet (état des clôtures, possibilité d'éloignement des prés), il est possible de retirer chaque matin une poulinière du pré où sont logées les juments suitées, du poulain le plus vieux au plus jeune.

Par ailleurs, la séparation peut s'effectuer en box, voire 2 poulains dans le même box, s'ils s'entendent bien et que l'espace est suffisant.

La séparation brutale n'est pas forcément la moins stressante pour le poulain. Des études comparant le stress au cours du sevrage progressif et du sevrage brutal sont en cours actuellement.

Dans tous les cas, il importe que :

- la surveillance soit accrue dans cette période « à risque »
- le poulain soit avec des congénères de son âge, mais aussi avec des adultes de tempérament facile.

On relèvera enfin que **le sevrage constitue une période propice à l'apprentissage**.

Le poulain semble être assez réceptif aux manipulations réalisées immédiatement post-sevrage (pendant une quinzaine de jours) et en garder une mémoire plus longue. Ainsi, certains éleveurs manipulent très peu avant le sevrage et se concentrent sur cette période charnière. Le rapport de force est cependant plus délicat à gérer et nécessite un réel savoir-faire.